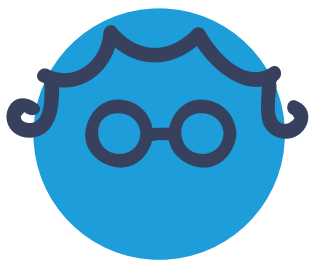
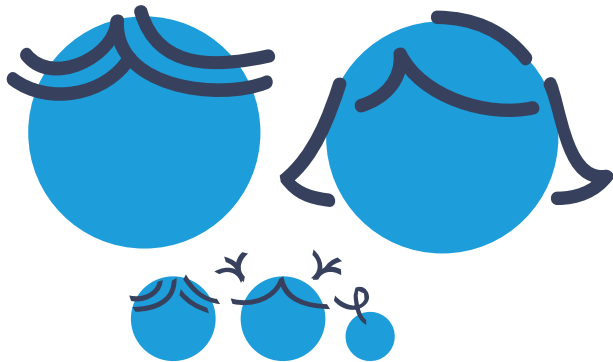


Votre logement social n'est plus adapté... si vous l'échangez ?

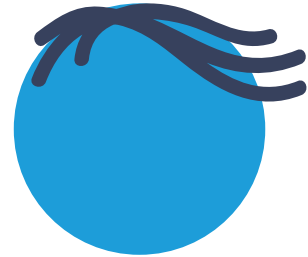
Plus accessible !



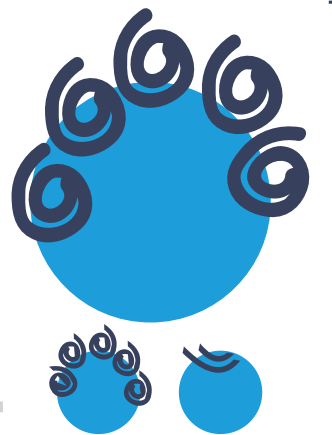
Plus grand !



Plus près !



Moins cher !



BEL



Bourse
d'échange
de logements
sociaux

Nouvelle-Aquitaine

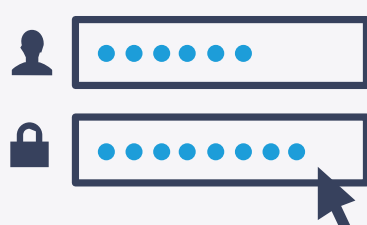
En savoir plus : www.bel-nouvelleaquitaine.fr

Un dispositif mis en place par



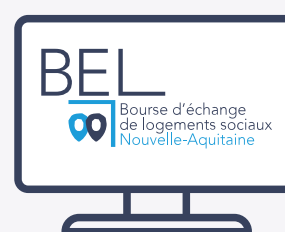
Une plateforme en ligne inter-bailleurs pour rechercher un lieu d'habitation en Gironde, dans les Landes comme dans les Pyrénées-Atlantiques, mieux adapté à vos besoins.

En seulement quelques étapes, vous pouvez échanger votre habitat avec un autre locataire d'un des bailleurs participant à la bourse.



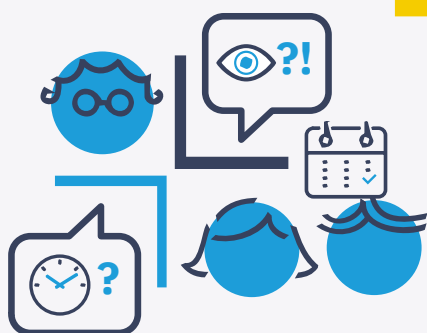
1. Je m'inscris sur le site

Je crée mon compte sur le site www.bel-nouvelleaquitaine.fr. Je dépose une annonce pour présenter mon logement (description et photos) et je définis mes critères de recherche (taille du logement, localisation, loyer, ...).



2. Je cherche un logement

Je consulte les annonces répondant à mes critères de recherche, déposées par les locataires qui pourraient être intéressés par mon logement.



3. Je visite

J'entre en contact ou je suis contacté par des locataires inscrits. Si nous sommes intéressés, nous organisons la visite de nos logements. En cas d'accord, nous pouvons créer un dossier d'échange.



4. Nos dossiers sont étudiés

Nous complétons chacun un dossier d'échange, qui sera étudié par les bailleurs. Si les conditions règlementaires d'attribution sont respectées, les dossiers sont présentés à la commission d'attribution des logements de chaque bailleur.



5. Nous déménageons

Une fois nos dossiers validés, nous fixons la date de nos déménagements avec nos bailleurs. Nous signons nos nouveaux baux. Puis, nous réalisons les états des lieux de sortie et d'entrée et nos déménagements respectifs le même jour.